Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 16 (1865)

Heft: 8

Rubrik: Bulletin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sultats des enchères pour celui cui a été vendu dans la même coupe. Les frais pour l'abattage, l'écorçage, le séchage et la pesée de l'écorce, se montent à fr. 2.17 par quintal d'écorce.

Le chimiste L. de Madersbach, a été chargé par la société des chemins de fer autrichiens de rechercher la quantité de tanin contenue dans l'écorce des chènes qu'elle possède dans le Banat.

Il a obtenu les résultats suivants:

Chêne commun, écorce	e lisse,			13 %
Chêne rouvre, »		8 2	N .	10 »
Chêne à galles, écorce	e grossière	de rondins,		4 0
	(Ann. de la	a soc. des fe	orest. autr	ich.)

BULLETIN

D'après un article de la Gazette des forêts et de la chasse, le gouvernement prussien a ordonné de faire des expériences sur les phénomènes qui peuvent influer sur la durée du bois de hêtre. Cette décision a eu surtout pour motif l'observation que nous allons rapporter.

Dans le village de Leuterode près de Heiligenstadt, il y a environ vingt maisons qui furent rebâties en bois de hêtre lors de la
guerre de 30 ans. Les charpentes, qui ont donc plus de deux siècles, sont encore parfaitement saines. Pendant la guerre, ce village avait été réduit en cendres et rasé; la paix une fois rétablie,
on songea à le rebâtir; les besoins du moment étant pressants, il
fallut recourir à la forêt la plus voisine pour couper les arbres nécessaires; comme il n'y avait plus ni chênes, ni résineux, l'on dut
se contenter de bois de hêtre.

D'après la tradition, les arbres furent abattus à l'époque où les bourgeons étaient près de s'ouvrir et les troncs ne furent ébranchés qu'après l'entier développement du feuillage. C'est à ces circonstances que l'on attribue la durée extraordinaire de ce bois, qui serait due à une dessication plus prompte et plus complète que s'il eût été coupé en hiver, et à l'absorption, par le développement des feuilles, de la matière sucrée qui forme l'aliment favori des vers.

Control Land